



Message introductif sur les budgets 2021 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse soumis à l'approbation de l'assemblée primaire du 25 janvier 2021

En conformité avec les dispositions légales applicables en la matière, le Conseil communal a le plaisir de présenter le message introductif sur les budgets 2021 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse, approuvés en séance du Conseil communal du 18 novembre 2020 et soumis à l'approbation des assemblées primaire et bourgeoise du 25 janvier 2021.

A. MUNICIPALITE

1. Résultat du budget et application des écarts globaux

Aperçu du compte administratif		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	29'256'866.89	29'588'565.00	30'923'985.00
Revenus financiers	+ CHF	34'922'160.64	34'861'740.00	37'009'815.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	5'665'293.75	5'273'175.00	6'085'830.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	5'665'293.75	5'273'175.00	6'085'830.00
Amortissements ordinaires	- CHF	4'652'124.65	5'441'500.00	5'660'900.00
Amortissements complémentaires	- CHF	525'095.00	-	900'000.00
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	168'325.00	475'070.00
Excédent de revenus	= CHF	488'074.10	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	10'609'071.50	10'593'000.00	9'704'900.00
Recettes	- CHF	757'750.85	640'000.00	687'000.00
Investissements nets	= CHF	9'851'320.65	9'953'000.00	9'017'900.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Par rapport au budget 2020, les charges financières budgétisées pour 2021 sont en augmentation de CHF 1'335'420 soit env. + 4.51% et les revenus sont eux en hausse de CHF 2'148'075, soit env. + 6.16%. L'exercice 2021 dégage un excédent de charges de CHF 475'070, soit le 1.27% du montant total des charges, le résultat attendu est donc proche de l'équilibre financier.

L'exercice en revue présente une marge d'autofinancement de CHF 6'085'830. Ce montant inclus le prélèvement de CHF 1'000'000 sur le fonds d'abri, dans le cadre de la réalisation du complexe de St-Germain Centre.

Dès lors la marge d'autofinancement réelle de l'exercice 2021 s'établi à CHF 5'085'830.

Les investissements nets de la Municipalité devraient s'élever à env. CHF 9 mios selon détail qui est mentionné plus en avant dans ce rapport.

Commentaires et explications sur l'évolution des charges et recettes

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2019		Budget 2020		Budget 2021		Différence s/budget 2019			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges		Variation revenu	
30 Charges de personnel	8'899'085.10		9'433'275.00		9'983'075.00		549'800.00	5.83%		
31 Biens, services et marchandises	8'472'815.70		8'405'110.00		8'368'960.00		-36'150.00	-0.43%		
32 Intérêts passifs	278'123.75		266'000.00		281'500.00		15'500.00	5.83%		
33 Amortissements	5'815'602.58		5'750'500.00		6'679'400.00		928'900.00	16.15%		
34 Parts à des contributions sans affectation	319'447.85		315'000.00		333'000.00		18'000.00	5.71%		
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'124'489.01		1'132'000.00		1'172'700.00		40'700.00	3.60%		
36 Subventions accordées	7'777'199.72		8'071'650.00		8'696'000.00		624'350.00	7.74%		
37 Subventions redistribuées	2'400.00		3'200.00		3'200.00		0.00	0.00%		
38 Attributions aux financements spéciaux	-		71'530.00		178'550.00		107'020.00	149.62%		
39 Imputations internes	1'744'922.83		1'581'800.00		1'788'500.00		206'700.00	13.07%		
40 Impôts		23'979'143.50		23'959'000.00		24'309'000.00			350'000.00	1.46%
41 Patentes et concessions		547'859.29		594'000.00		559'000.00			-35'000.00	-5.89%
42 Revenus des biens		693'732.74		543'465.00		503'690.00			-39'775.00	-7.32%
43 Contributions		6'090'962.06		6'647'710.00		6'914'040.00			266'330.00	4.01%
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		66'144.55		173'055.00		178'415.00			5'360.00	3.10%
45 Restitutions de collectivités publiques		151'298.30		143'920.00		105'000.00			-38'920.00	-27.04%
46 Subventions		1'226'365.01		1'207'770.00		1'548'350.00			340'580.00	28.20%
47 Subventions à redistribuer		2'400.00		3'200.00		3'200.00			0.00	0.00%
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		419'332.36		7'820.00		1'100'620.00			1'092'800.00	13974.42%
49 Imputations internes		1'744'922.83		1'581'800.00		1'788'500.00			206'700.00	13.07%
Total des charges et des revenus	34'434'086.54	34'922'160.64	35'030'065.00	34'861'740.00	37'484'885.00	37'009'815.00	2'454'820.00	7.01%	2'148'075.00	6.16%
Excédent de charges		-		168'325.00		475'070.00				
Excédent de revenus	488'074.10		-							

CHARGES

Charges de personnel

Ecoles : personnel enseignant						
Comptes 2019	CHF	2'762'256.80	Variation s/2019	CHF	266'343.20	9.64%
Budget 2020	CHF	2'805'950.00	Variation s/2020	CHF	222'650.00	7.93%
Budget 2021	CHF	3'028'600.00				

La part communale totale par élève au coût moyen annuel du traitement du personnel de la scolarité obligatoire et au coût moyen des charges d'exploitation des institutions spécialisées budgétées selon les données de l'Etat du Valais se monte à CHF 3'560 (base 837 élèves).

Les chiffres ci-dessus comprennent également les salaires des heures de décharge informatique et des cours de français dispensés aux personnes de langues étrangères.

Charges globales de personnel (hors personnel enseignant)						
Comptes 2019	CHF	8'899'085.10	Variation s/2019	CHF	1'083'989.90	12.18%
Budget 2020	CHF	9'433'275.00	Variation s/2020	CHF	549'800.00	5.83%
Budget 2021	CHF	9'983'075.00				

De manière globale, les charges relatives au personnel occasionnent un renchérissement d'env. 5.83 % par rapport au budget de l'exercice précédent.

Il a été tenu compte d'une hausse de la masse salariale de 1%, pour couvrir l'indexation et les adaptations individuelles, ainsi que de l'octroi d'une part d'ancienneté au personnel qui n'a pas atteint la classe maximum de l'échelle communale.

Les variations sont reprises en détail ci-après.

Autorités et commissions						
Comptes 2019	CHF	404'662.70	Variation s/2019	CHF	53'337.30	13.18%
Budget 2020	CHF	423'600.00	Variation s/2020	CHF	34'400.00	8.12%
Budget 2021	CHF	458'000.00				

Il a été tenu compte des nouveaux tarifs en vigueur pour la rémunération du Président, du Vice-Président, des conseillers, Juge et Vice-Juge pour la nouvelle période législative.

<u>Personnel administratif</u>						
Comptes 2019	CHF	2'795'930.90	Variation s/2019	CHF	598'769.10	21.42%
Budget 2020	CHF	2'989'640.00	Variation s/2020	CHF	405'060.00	13.55%
Budget 2021	CHF	3'394'700.00				

L'augmentation par rapport au budget 2020 résulte de l'engagement de collaborateurs dans les services suivants :

- Chef de service santé, social et jeunesse et directeur du home de Zambotte, ce collaborateur est rémunéré à 100% par la Municipalité de Savièse et sa fonction de directeur du home de Zambotte à 75% est ensuite facturée au home sur la base d'un contrat de prestations.
- Travaux publics-projets, engagement d'une secrétaire à 40%.
- Santé social, engagement dès le 2^{ème} trimestre 2021 d'un animateur socio-culturel à 75%.
- APEA, augmentation de la rémunération des curateurs au vu des dossiers à traiter.
- Engagement en 2020 d'une chef de chantier.

<u>Personnel d'exploitation et conciergerie</u>						
Comptes 2019	CHF	2'803'038.85	Variation s/2019	CHF	25'411.15	0.91%
Budget 2020	CHF	2'895'060.00	Variation s/2020	CHF	-66'610.00	-2.30%
Budget 2021	CHF	2'828'450.00				

L'effectif des collaborateurs reste stable, la différence s'explique par la ventilation différente du salaire de certains collaborateurs dans ce secteur d'activité.

<u>Crèche et cantine scolaire</u>						
Comptes 2019	CHF	1'126'789.70	Variation s/2019	CHF	178'210.30	15.82%
Budget 2020	CHF	1'215'900.00	Variation s/2020	CHF	89'100.00	7.33%
Budget 2021	CHF	1'305'000.00				

L'augmentation résulte de l'agrandissement des locaux de notre structure d'accueil qui a nécessité l'engagement de nouvelles collaboratrices au vu de la hausse de la fréquentation.

Pour rappel, les charges salariales sont subventionnées à hauteur de 30% par le canton.

<u>Charges sociales et autres charges du personnel</u>						
Comptes 2019	CHF	1'720'330.55	Variation s/2019	CHF	219'494.45	12.76%
Budget 2020	CHF	1'856'255.00	Variation s/2020	CHF	83'570.00	4.50%
Budget 2021	CHF	1'939'825.00				

Ces charges sont en adéquation avec les montants des salaires versés. Les nouveaux salaires versés aux conseillers nécessitent l'affiliation de ceux-ci à notre caisse LPP, ce qui explique une partie de la différence constatée.

<u>Biens, services et marchandises</u>						
Comptes 2019	CHF	8'472'815.70	Variation s/2019	CHF	-103'855.70	
Budget 2020	CHF	8'405'110.00	Variation s/2020	CHF	-36'150.00	-0.43%
Budget 2021	CHF	8'368'960.00				

De manière globale, ces dépenses sont inférieures d'env. 0.43% par rapport au budget précédent. De manière plus détaillée, on peut relever les points suivants :

<u>Matériel de bureau, journaux, fournitures scolaires</u>						
Comptes 2019	CHF	310'683.17	Variation s/2019	CHF	28'916.83	9.31%
Budget 2020	CHF	321'050.00	Variation s/2020	CHF	18'550.00	5.78%
Budget 2021	CHF	339'600.00				

La nouvelle charte graphique de la Municipalité qui sera mise en vigueur en 2021 explique la hausse de ces coûts.

<u>Achat outillages, mobilier, divers matériel</u>						
Comptes 2019	CHF	492'187.90	Variation s/2019	CHF	-66'737.90	-13.56%
Budget 2020	CHF	359'200.00	Variation s/2020	CHF	66'250.00	18.44%
Budget 2021	CHF	425'450.00				

Le renouvellement des tableaux interactifs aux écoles et la nécessité d'acquérir de nouveaux outillages ou équipements en remplacement d'anciens usagés expliquent cette majoration des coûts.

<u>Chauffage, électricité, eau</u>						
Comptes 2019	CHF	594'760.91	Variation s/2019	CHF	9'789.09	1.65%
Budget 2020	CHF	629'650.00	Variation s/2020	CHF	-25'100.00	-3.99%
Budget 2021	CHF	604'550.00				

La diminution de la consommation électrique liée aux remplacements de notre système d'éclairage public ainsi que le coût de l'énergie utilisée pour le chauffage (mazout, gaz) explique la diminution de ces postes de dépenses.

<u>Matériau d'entretien, produits de nettoyage et autres marchandises</u>						
Comptes 2019	CHF	680'389.13	Variation s/2019	CHF	-9'139.13	-1.34%
Budget 2020	CHF	575'300.00	Variation s/2020	CHF	95'950.00	16.68%
Budget 2021	CHF	671'250.00				

Il a été tenu compte de l'éventuelle réception à organiser pour Mathias Reynard en cas d'élection de ce dernier et du coût supplémentaire engendré par le matériel nécessaire pour répondre aux exigences de nettoyage liées au COVID-19.

<u>Entretien des bâtiments, terrains, places et routes</u>						
Comptes 2019	CHF	1'430'098.75	Variation s/2019	CHF	-265'798.75	-18.59%
Budget 2020	CHF	1'255'700.00	Variation s/2020	CHF	-91'400.00	-7.28%
Budget 2021	CHF	1'164'300.00				

Divers travaux d'entretien ont été effectués ces dernières années et l'estimation budgétaire 2021 est donc inférieure aux années précédentes et limitées aux travaux indispensables à réaliser.

<u>Entretien des machines, véhicules, appareils et informatique</u>						
Comptes 2019	CHF	272'077.60	Variation s/2019	CHF	34'972.40	12.85%
Budget 2020	CHF	416'450.00	Variation s/2020	CHF	-109'400.00	-26.27%
Budget 2021	CHF	307'050.00				

En 2020, des travaux importants ont été réalisés au Baladin et à la halle de fête. Pour 2021, ces dépenses ont donc pu être revues à hauteur des entretiens courants à réaliser.

<u>Location matériel, machines, immeubles et redevances d'utilisation</u>						
Comptes 2019	CHF	197'839.15	Variation s/2019	CHF	-21'039.15	-10.63%
Budget 2020	CHF	158'800.00	Variation s/2020	CHF	18'000.00	11.34%
Budget 2021	CHF	176'800.00				

La location des terrains bourgeoisiaux à l'emplacement des anciens dépôts des travaux publics a été maintenue et des licences supplémentaires acquises pour un terminal de paiement au Baladin.

<u>Déplacements et débours</u>						
Comptes 2019	CHF	289'504.67	Variation s/2019	CHF	-35'354.67	-12.21%
Budget 2020	CHF	283'600.00	Variation s/2020	CHF	-29'450.00	-10.38%
Budget 2021	CHF	254'150.00				

Ces dépenses prennent en considération le coût des frais parascolaires qui ont été revus à la baisse notamment en raison de l'incidence du Covid-19 sur l'organisation de certaines manifestations.

<u>Assurances, téléphones, honoraires divers, redevances informatique</u>						
Comptes 2019	CHF	4'162'223.98	Variation s/2019	CHF	163'536.02	3.93%
Budget 2020	CHF	4'320'680.00	Variation s/2020	CHF	5'080.00	0.12%
Budget 2021	CHF	4'325'760.00				

Ces dépenses enregistrent de fortes fluctuations dont les principales sont reprises ci-après :

- Augmentation des coûts liés aux honoraires divers (Qualitest, Tipee, stratégie Baladin, etc.) CHF 44'000
- Diminution des primes d'assurances CHF 19'700
- Baisse du coût de transport des élèves CHF 45'000
- Réduction des frais de fonctionnement du Baladin CHF 39'400
- Nouveau calcul de l'impôt à la source sur les spectacles du Baladin pour un surcoût de CHF 46'000
- Octroi d'un budget pour des animations à l'animateur socio-culturel CHF 15'000
- Accroissement des charges pour le fonctionnement de notre structure d'accueil CHF 14'000
- Diminution des frais d'encaissement CHF 7'300.

<u>Cotisations et frais divers</u>						
Comptes 2019	CHF	43'050.44	Variation s/2019	CHF	56'999.56	132.40%
Budget 2020	CHF	84'680.00	Variation s/2020	CHF	15'370.00	18.15%
Budget 2021	CHF	100'050.00				

Sont notamment comptabilisés sous cette rubrique, les cadeaux pour nos nonagénaires pour env. CHF 15'000 (néant en 2019) ainsi que diverses cotisations qui nous sont facturées par l'Etat du Valais et les abonnements offerts dans le cadre de partenariats avec le Baladin.

<u>Intérêts passifs</u>						
Comptes 2019	CHF	278'123.75	Variation s/2019	CHF	3'376.25	1.21%
Budget 2020	CHF	266'000.00	Variation s/2020	CHF	15'500.00	5.83%
Budget 2021	CHF	281'500.00				

Sont pris en considération dans cette rubrique les intérêts bancaires à payer.

<u>Amortissements</u>						
Comptes 2019	CHF	5'815'602.58	Variation s/2019	CHF	863'797.42	14.85%
Budget 2020	CHF	5'750'500.00	Variation s/2020	CHF	928'900.00	16.15%
Budget 2021	CHF	6'679'400.00				

Les amortissements ordinaires sont effectués, dans le cadre des normes exigées par l'Etat, en fonction des valeurs au Bilan du patrimoine administratif et des investissements réalisés durant l'année. De plus, un amortissement extraordinaire de CHF 1'000'000 a été comptabilisé dans le cadre du prélèvement de la même somme sur le fonds d'abri dans le cadre de la réalisation de l'abri PC à St-Germain Centre.

<u>Part à des contributions sans affectation</u>						
Comptes 2019	CHF	319'447.85	Variation s/2019	CHF	13'552.15	4.24%
Budget 2020	CHF	315'000.00	Variation s/2020	CHF	18'000.00	5.71%
Budget 2021	CHF	333'000.00				

Ces charges comprennent la part cantonale pour les permis d'établissement et de séjour, pour les passeports et cartes d'identité ainsi que pour les autorisations de construire.

<u>Dédommagements versés aux collectivités publiques</u>						
Comptes 2019	CHF	1'124'489.01	Variation s/2019	CHF	48'210.99	4.29%
Budget 2020	CHF	1'132'000.00	Variation s/2020	CHF	40'700.00	3.60%
Budget 2021	CHF	1'172'700.00				

L'accroissement des charges résulte du montant de notre participation aux frais de la STEP et de notre participation à l'ARPAC.

<u>Subventions accordées</u>						
Comptes 2019	CHF	7'777'199.72	Variation s/2019	CHF	918'800.28	11.81%
Budget 2020	CHF	8'071'650.00	Variation s/2020	CHF	624'350.00	7.74%
Budget 2021	CHF	8'696'000.00				

De manière globale, ces charges subissent une hausse d'env. 7.74%.

Les différentes variations de ce poste de charges sont reprises ci-après :

<u>Subventions versées au canton</u>						
Comptes 2019	CHF	4'720'732.56	Variation s/2019	CHF	287'267.44	6.09%
Budget 2020	CHF	4'867'500.00	Variation s/2020	CHF	140'500.00	2.89%
Budget 2021	CHF	5'008'000.00				

Sont enregistrées ici la contribution pour le personnel enseignant, les diverses contributions liées aux affaires sociales, la part à l'entretien des routes cantonales, aux financements des transports publics ainsi que la contribution à l'église réformée évangélique. Il s'agit de factures reçues par la Municipalité dans le cadre des coûts globaux répartis par l'Etat du Valais sur lesquelles nous n'avons pas d'influence.

<u>Subventions communales</u>						
Comptes 2019	CHF	840'635.83	Variation s/2019	CHF	351'564.17	41.82%
Budget 2020	CHF	938'350.00	Variation s/2020	CHF	253'850.00	27.05%
Budget 2021	CHF	1'192'200.00				

En plus de la subvention versée à la Bourgeoisie pour la réfection du Château de la Soie pour CHF 200'000, la participation aux coûts du CMS (surcroît d'env. CHF 70'000), la contribution à l'église catholique romaine, la subvention pour l'école d'ingénieurs et la participation à l'agglomération VS central constituent ces dépenses.

<u>Subventions entreprises semi-publiques</u>						
Comptes 2019	CHF	459'936.35	Variation s/2019	CHF	26'563.65	5.78%
Budget 2020	CHF	473'000.00	Variation s/2020	CHF	13'500.00	2.85%
Budget 2021	CHF	486'500.00				

Cette rubrique comprend les frais de transport des apprentis et étudiants pour CHF 116'000, la participation communale aux soins de longues durées pour CHF 360'000 ainsi que le maintien de la desserte de la ligne postale du Sanetsch pour CHF 10'500.

<u>Subventions aux instituts privés</u>						
Comptes 2019	CHF	113'607.00	Variation s/2019	CHF	-6'307.00	-5.55%
Budget 2020	CHF	100'000.00	Variation s/2020	CHF	7'300.00	7.30%
Budget 2021	CHF	107'300.00				

Cette position comprend notamment la subvention communale aux sociétés culturelles, musicales et sportives pour CHF 65'000, aux journaux locaux pour CHF 6'000.—, à la cérémonie de remise des mérites sportifs valaisans pour CHF 12'000, ainsi que diverses subventions sporadiques.

<u>Subventions aux personnes physiques</u>						
Comptes 2019	CHF	1'642'287.98	Variation s/2019	CHF	259'712.02	15.81%
Budget 2020	CHF	1'692'800.00	Variation s/2020	CHF	209'200.00	12.36%
Budget 2021	CHF	1'902'000.00				

Les montants versés pour l'aide sociale aux domiciliés sur la commune et de la région pour CHF 1'120'000, pour les soins dentaires scolaires à hauteur de CHF 165'000, l'aide à la famille octroyée par la commune pour CHF 325'000, les actions à prix réduits (billets CFF et abonnements au Magic Pass) pour CHF 140'000, ainsi que la subvention pour l'acquisition de vélos électriques à concurrence de CHF 400 par ménage (limité à un montant annuel de CHF 40'000) constituent les charges principales de cette rubrique. La commune supporte également les frais de l'APEA pour les personnes indigentes à hauteur d'env. CHF 55'000.

<u>Attributions aux financements spéciaux</u>						
Comptes 2019	CHF	-	Variation s/2019	CHF	178'550.00	
Budget 2020	CHF	71'530.00	Variation s/2020	CHF	107'020.00	149.62%
Budget 2021	CHF	178'550.00				

L'attribution correspond à la différence entre les taxes encaissées et les coûts enregistrés pour le dicastère des eaux à évacuer.

<u>Imputations internes</u>						
Comptes 2019	CHF	1'744'922.83	Variation s/2019	CHF	43'577.17	
Budget 2020	CHF	1'581'800.00	Variation s/2020	CHF	206'700.00	13.07%
Budget 2021	CHF	1'788'500.00				

Ces écritures, sans incidences sur le résultat final des comptes communaux, correspondent à l'imputation des travaux effectués par les collaborateurs communaux auprès des différents services concernés ainsi que la ventilation des intérêts des prêts en fonction des investissements réalisés. Depuis l'introduction de la taxe au sac, nous devons également enregistrer sous cette rubrique le coût des divers matériaux déposés au Pécolet pour l'entretien des places et bâtiments communaux.

RECETTES

Impôts						
Recettes 2019	CHF	23'979'143.50	Variation s/2019	CHF	329'856.50	1.38%
Budget 2020	CHF	23'959'000.00	Variation s/2020	CHF	350'000.00	1.46%
Budget 2021	CHF	24'309'000.00				

Les recettes fiscales sont difficiles à apprécier car l'estimation doit se faire sur la base des taxations partiellement effectuées de l'an-2 et il y a lieu de tenir ensuite compte de l'évolution du nombre des contribuables et de la situation économique envisagée pour l'année budgétisée en relation avec la variation probable des revenus à considérer.

De manière plus détaillée, il a été prévu les chiffres suivants :

Impôts sur les revenus et la fortune des personnes physiques						
Recettes 2019	CHF	20'409'962.15	Variation s/2019	CHF	1'010'037.85	4.95%
Budget 2020	CHF	21'060'000.00	Variation s/2020	CHF	360'000.00	1.71%
Budget 2021	CHF	21'420'000.00				

Basés sur l'explication mentionnée ci-dessus, ces impôts se composent pour CHF 17'000'000 des impôts sur le revenu, pour CHF 350'000 d'impôts globaux, pour CHF 3'600'000 des impôts sur la fortune, pour CHF 420'000 des impôts à la source et pour CHF 50'000 des impôts personnels.

A relever que selon les données communiquées par l'Etat du Valais en septembre 2020, le canton a établi le budget 2021 sur la base d'une augmentation de 2,5% pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune et ce par rapport aux chiffres du budget 2020.

Les chiffres retenus par notre Municipalité sont inférieurs à ces prévisions pour tenir compte de l'incertitude liée à la situation conjoncturelle.

Impôts sur les bénéfices et le capital des personnes morales						
Recettes 2019	CHF	963'585.25	Variation s/2019	CHF	-243'585.25	-25.28%
Budget 2020	CHF	900'000.00	Variation s/2020	CHF	-180'000.00	-20.00%
Budget 2021	CHF	720'000.00				

L'estimation a été faite sur la base d'une moyenne des années précédentes en tenant compte du fait que le budget 2021 inclut les incidences du volet cantonal de la réforme fiscale RFFA et sachant que le revenu des entreprises fiscalisées sur notre commune dépend pour la plus grande partie des bénéfices déclarés par des sociétés immobilières.

Selon les informations reçues du Canton du Valais, l'incidence financière de la réforme fiscale cantonale, entrée en vigueur avec effet rétroactif au 01.01.2020, devrait avoir comme impact une diminution des impôts sur le bénéfice d'env. 13% pour l'exercice 2021. Les chiffres du budget 2021 ont été évalués en tenant compte de ce paramètre et de la structure des entreprises fiscalisées sur notre commune.

Impôts fonciers						
Recettes 2019	CHF	1'194'931.90	Variation s/2019	CHF	-64'931.90	-5.43%
Budget 2020	CHF	1'109'000.00	Variation s/2020	CHF	21'000.00	1.89%
Budget 2021	CHF	1'130'000.00				

Ces recettes sont stables car uniquement influencées par les nouvelles constructions et autres rénovations.

Impôts pour prestations en capital, gains immobiliers et de loterie, bénéfice de liquidation						
Recettes 2019	CHF	1'041'763.05	Variation s/2019	CHF	-232'763.05	-22.34%
Budget 2020	CHF	710'000.00	Variation s/2020	CHF	99'000.00	13.94%
Budget 2021	CHF	809'000.00				

Ces recettes sont très difficiles à appréhender et le montant retenu se base sur une estimation très prudente, en tenant toutefois compte du fait que, selon la tendance constatée, nombre de contribuables retirent leurs prestations LPP en capital, ce qui génère une augmentation des impôts perçus à ce titre.

Impôts sur les successions et donations						
Recettes 2019	CHF	293'438.90	Variation s/2019	CHF	-138'438.90	-47.18%
Budget 2020	CHF	105'000.00	Variation s/2020	CHF	50'000.00	47.62%
Budget 2021	CHF	155'000.00				

Même remarque que précédemment quant à la volatilité de cet impôt.

<u>Impôts sur les chiens</u>						
Recettes 2019	CHF	71'790.00	Variation s/2019	CHF	210.00	0.29%
Budget 2020	CHF	70'000.00	Variation s/2020	CHF	2'000.00	2.86%
Budget 2021	CHF	72'000.00				

Il s'agit de la recette des médailles pour les chiens. A noter que le 20% de cette somme est ensuite reversé à la ligue valaisanne pour la protection des animaux selon décision du conseil communal.

<u>Patentes et concessions</u>						
Recettes 2019	CHF	547'859.29	Variation s/2019	CHF	11'140.71	2.03%
Budget 2020	CHF	594'000.00	Variation s/2020	CHF	-35'000.00	-5.89%
Budget 2021	CHF	559'000.00				

Il s'agit des redevances hydrauliques et électriques estimées sur la base des chiffres connus des dernières années et compte tenu de la prise de participation dans la société Lizerne et Morge SA.

<u>Revenus de biens</u>						
Recettes 2019	CHF	693'732.74	Variation s/2019	CHF	-190'042.74	-27.39%
Budget 2020	CHF	543'465.00	Variation s/2020	CHF	-39'775.00	-7.32%
Budget 2021	CHF	503'690.00				

Sont comptabilisés dans cette rubrique les diverses locations encaissées par la commune, les dividendes perçus ainsi que les intérêts bancaires et autres intérêts de retard sur impôts. La baisse des revenus est générée par l'estimation des diverses locations encaissées par notre Municipalité qui sont notablement influencées par la pandémie Covid-19.

<u>Contributions</u>						
Recettes 2019	CHF	6'090'962.06	Variation s/2019	CHF	823'077.94	13.51%
Budget 2020	CHF	6'647'710.00	Variation s/2020	CHF	266'330.00	4.01%
Budget 2021	CHF	6'914'040.00				

Il s'agit des diverses taxes communales encaissées, des montants relatifs aux autorisations de construire, des émoluments divers, des recettes du Baladin, des amendes de polices, des prestations facturées pour la crèche et la cantine scolaire.

La diminution des recettes des spectacles du Baladin estimée à env. CHF 300'000 est compensée par la hausse enregistrée pour les prestations facturées par notre structure d'accueil pour env. CHF 98'000, la rétrocession du salaire du directeur du home pour env. CHF 160'000 et la vente d'énergie d'env. CHF 138'000 (reprise du turbinage au Prabé et recettes à recevoir de la société Lizerne et Morge SA).

<u>Part à des recettes sans affectation</u>						
Recettes 2019	CHF	66'144.55	Variation s/2019	CHF	112'270.45	169.73%
Budget 2020	CHF	173'055.00	Variation s/2020	CHF	5'360.00	3.10%
Budget 2021	CHF	178'415.00				

Cette position enregistre les montants de la péréquation financière ainsi que la rétrocession de la taxe sur le CO2, l'encaissement des patentes de jeux et les concessions pour l'exploitation des établissements publics.

<u>Restitutions aux collectivités publiques</u>						
Recettes 2019	CHF	151'298.30	Variation s/2019	CHF	-46'298.30	-30.60%
Budget 2020	CHF	143'920.00	Variation s/2020	CHF	-38'920.00	-27.04%
Budget 2021	CHF	105'000.00				

Les recettes liées au logement de la troupe (en diminution d'env. CHF 25'000), au dédommagement pour l'agent AVS, au dédommagement du Canton pour les travaux de taxation effectués par la Commune ainsi que les versements pour les mesures de réinsertion constituent ce dicastère.

Subventions						
Recettes 2019	CHF	1'226'365.01	Variation s/2019	CHF	321'984.99	26.26%
Budget 2020	CHF	1'207'770.00	Variation s/2020	CHF	340'580.00	28.20%
Budget 2021	CHF	1'548'350.00				

Sont enregistrées sous cette rubrique les diverses subventions (sur salaires de la crèche, de la Loterie Romande, pour le salaire des directeurs des écoles, etc.) et dons reçus.

L'augmentation de ces recettes résultent notamment de la prise en compte des subventions fédérales accompagnant l'agrandissement de notre structure d'accueil pour env. CHF 100'000, de la part cantonale de CHF 90 par élève pour les fournitures scolaires pour env. CHF 75'000 et de l'imputation sur la part facturée par l'Etat du Valais pour les prestations du social d'un montant d'env. CHF 180'000 équivalent au montant payé par notre Municipalité pour les assistés domiciliés sur notre commune.

Prélèvement sur les financements spéciaux						
Recettes 2019	CHF	419'332.36	Variation s/2019	CHF	681'287.64	162.47%
Budget 2020	CHF	7'820.00	Variation s/2020	CHF	1'092'800.00	13974.42%
Budget 2021	CHF	1'100'620.00				

Pour 2021, un prélèvement sur le fonds le fonds d'abri de CHF 1'000'000 sera opéré dans le cadre de la construction des abris publics incorporés au complexe de St-Germain Centre et ce moyennant ratification par l'office cantonal compétant. Les autres prélèvements se rapportent au dicastère de l'eau potable pour CHF 47'620 et des déchets pour CHF 53'000.

INVESTISSEMENTS

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2019		Budget 2020		Budget 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	542'134.21	91'290.00	40'000.00	-	220'000.00	-
1 Sécurité publique	190'930.15	-	15'000.00	-	1'057'000.00	-
2 Enseignement et formation	862'393.11	269'552.00	1'010'000.00	300'000.00	1'200'000.00	315'000.00
3 Culture, loisirs et culte	230'513.85	116'484.00	609'000.00	50'000.00	523'500.00	172'000.00
4 Santé	5'736.85	-	30'000.00	-	6'000.00	-
5 Prévoyance sociale	162'869.30	-	264'000.00	100'000.00	113'000.00	-
6 Trafic	6'809'282.58	9'800.70	7'595'000.00	-	4'965'000.00	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	1'213'023.70	233'309.15	760'000.00	120'000.00	950'400.00	160'000.00
8 Economie publique, yc services industriels	514'182.20	32'580.00	220'000.00	20'000.00	420'000.00	20'000.00
9 Finances et impôts	78'005.55	4'735.00	50'000.00	50'000.00	250'000.00	20'000.00
Total des dépenses et des recettes	10'609'071.50	757'750.85	10'593'000.00	640'000.00	9'704'900.00	687'000.00
Excédent de dépenses		9'851'320.65		9'953'000.00		9'017'900.00
Excédent de recettes	-		-		-	

Le montant total prévisible des investissements nets 2021 s'élève à CHF 9'017'900 et comprend, pour les postes principaux, les réalisations ci-après :

- Divers travaux pour maison de commune et étude réaménagement locaux TP	CHF	220'000
- Acquisition d'un véhicule pour le corps des pompiers	CHF	42'000
- Ventilation du coût de construction de l'abri PC du complexe St-Germain-Centre	CHF	1'000'000
- Moréchon 1 suite des travaux pour modernisation et mise aux normes	CHF	1'100'000
- Subventions pour travaux Moréchon 1	CHF	-315'000
- Etude et avant-projet pour le dossier Ecole de demain	CHF	100'000
- Mise aux normes sécuritaires du théâtre le Baladin	CHF	81'000
- Etudes, élaboration d'un nouveau livre sur Savièse	CHF	50'000
- Aménagements de places de jeux dans les villages	CHF	50'000
- Aménagements complémentaires zone sports et détente et tennis	CHF	76'000
- Renouvellement du mobilier et agencement à la halle de fête et couverts	CHF	51'500
- Etude pour l'environnement extérieur de la garderie et du home	CHF	30'000
- Projet de rénovation thermique du home de Zambotte	CHF	50'000
- Part construction aux routes cantonales et études traversée de Roumaz	CHF	600'000
- Amélioration du réseau routier communal	CHF	575'000
- Rénovation de l'éclairage public	CHF	200'000
- Aménagements complémentaires et mobilier pour locaux des Travaux Publics	CHF	350'000
- Parking St-Germain Centre	CHF	3'100'000
- Achat d'un nouveau véhicule pour les travaux publics	CHF	140'000
- Amélioration du réseau d'eau potable et des eaux usées	CHF	440'000
- Acquisition et installations de compteurs	CHF	100'000
- Installations de bornes pour vélos électriques	CHF	80'000
- Diverses études et mandats	CHF	150'000
- Etude et état des lieux pour la création de chemins pour chenillettes	CHF	100'000
- Divers pour projet touristique	CHF	50'000
- Amélioration du réseau d'irrigation	CHF	70'000
- Diverses études énergétiques et subventions pour rénovation des bâtiments	CHF	230'000
- Acquisition de terrains	CHF	230'000

Plan financier

Plan financier			
Résultat	Compte	Budget	
	2019	2020	2021
Prévisions compte de fonctionnement			
Total des charges financières	29'256'867	29'588'565	30'923'985
Total des revenus financiers	34'922'161	34'861'740	37'009'815
Marge d'autofinancement	5'665'294	5'273'175	6'085'830
Amortissements ordinaires	4'652'125	5'441'500	5'660'900
Amortissements complémentaires	525'095	-	900'000
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	488'074	-168'325	-475'070
Prévision du compte des investissements			
Total des dépenses	10'609'072	10'593'000	9'704'900
Total des recettes	757'751	640'000	687'000
Investissements nets	9'851'321	9'953'000	9'017'900
Financement des investissements			
Report des investissements nets	9'851'321	9'953'000	9'017'900
Marge d'autofinancement	5'665'294	5'273'175	6'085'830
Excédent (+) découvert (-) de financement	-4'186'027	-4'679'825	-2'932'070
Modification de la fortune/découvert			
Excédent revenus (+) charges (-)	488'074	-168'325	-475'070
Fortune nette	30'755'208	30'586'883	30'111'813
Découvert au bilan	-	-	-
Modification des engagements			
Excédent (+) insuffisance (-) de financement	-4'186'027	-4'679'825	-2'932'070
Engagements	25'858'433	30'538'258	33'470'328

Les investissements nets prévus d'env. 9 mio sont supérieurs à la marge d'autofinancement d'env. 2,9 mio et la commune devra faire appel à des financements de tiers à hauteur d'env. 3 mio pour réaliser ces investissements.

Les conditions actuellement en vigueur sur le marché de l'argent permettront de limiter la majoration de la charge d'intérêts car les nouveaux prêts pourront être conclus à un taux attractif.

Evolution probable des engagements et celle de la fortune nette

Selon les projections réalisées, la Commune devra, ces prochaines années, faire face à des investissements conséquents, notamment pour consolider son réseau routier, pour garantir l'approvisionnement en eau potable ainsi que pour les dépenses liées à la finalisation des travaux dans le nouveau complexe de St-Germain Centre.

L'évolution de la population amène également le conseil municipal à mener une réflexion sur le maintien des écoles dans les villages ou la centralisation de celles-ci sur le secteur de Moréchon car le besoin en nouvelles infrastructures est inéluctable.

Face à cette politique d'investissements importants, l'administration communale devra se montrer vigilante et poursuivre sa politique de maîtrise des coûts pour faire face aux engagements courants.

Les projections tiennent également compte du fait que les dicastères de l'eau potable, des eaux à évacuer et des déchets sont dorénavant autofinancés.

Cependant, les recettes liées aux montants à encaisser dans le cadre du DDP relatif au projet St-Germain Centre n'ont pas été considérées dans le budget 2021, celles-ci ne pouvant être appliquées que lors de la prise de possession des locaux.

La politique d'investissements poursuivie par la Municipalité amène pour les années à venir un excédent de charges qui pourra être absorbé par la fortune nette dont elle dispose.

Plan financier						
Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Prévisions compte de fonctionnement						
Total des charges financières	29'256'867	29'588'565	30'923'985	31'433'100	32'355'800	33'050'800
Total des revenus financiers	34'922'161	34'861'740	37'009'815	36'526'200	37'221'200	37'861'200
Marge d'autofinancement	5'665'294	5'273'175	6'085'830	5'093'100	4'865'400	4'810'400
Amortissements ordinaires	4'652'125	5'441'500	5'660'900	5'425'000	5'560'000	5'969'000
Amortissements complémentaires	525'095	-	900'000	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	488'074	-168'325	-475'070	-331'900	-694'600	-1'158'600
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	10'609'072	10'593'000	9'704'900	6'810'400	7'440'400	10'040'400
Total des recettes	757'751	640'000	687'000	460'000	520'000	405'000
Investissements nets	9'851'321	9'953'000	9'017'900	6'350'400	6'920'400	9'635'400
Financement des investissements						
Report des investissements nets	9'851'321	9'953'000	9'017'900	6'350'400	6'920'400	9'635'400
Marge d'autofinancement	5'665'294	5'273'175	6'085'830	5'093'100	4'865'400	4'810'400
Excédent (+) découvert (-) de financement	-4'186'027	-4'679'825	-2'932'070	-1'257'300	-2'055'000	-4'825'000
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	488'074	-168'325	-475'070	-331'900	-694'600	-1'158'600
Fortune nette	30'755'208	30'586'883	30'111'813	29'779'913	29'085'313	27'926'713
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Modification des engagements						
Excédent (+) insuffisance (-) de financement	-4'186'027	-4'679'825	-2'932'070	-1'257'300	-2'055'000	-4'825'000
Engagements	25'858'433	30'538'258	33'470'328	34'727'628	36'782'628	41'607'628

Il est à relever que sur la base de ces projections et des financements externes que la commune devra conclure pour faire face aux investissements prévus, l'endettement par habitant devrait s'élever à env. CHF 2769 à l'horizon 2024.

4. Endettement net par habitant (I4)		MCH	2019	Moyenne	2020	2021	2022	2023	2024
Engagements courants	20	+ CHF	3'832'783.85	1'916'391.93					
Dettes à court terme	21	+ CHF	-	-					
Dettes à moyen et long termes	22	+ CHF	16'257'000.00	8'128'500.00					
Engagements envers des entités particulières	23	+ CHF	41'663.90	20'831.95					
Provisions	24	+ CHF	2'050'999.99	1'025'500.00					
Passifs transitoires	25	+ CHF	3'675'985.37	1'837'992.69					
Dettes brute		= CHF	25'858'433.11	12'929'216.56					
Ou									
Total des passifs	2	+ CHF	59'318'218.51	29'659'109.26					
Fortune nette	29	- CHF	30'755'207.68	15'377'603.84					
Financements spéciaux	28	- CHF	2'704'577.72	1'352'288.86					
Dettes brute		= CHF	25'858'433.11	12'929'216.56	30'474'548.11	34'328'688.11	35'492'588.11	37'228'588.11	41'550'588.11
Disponibilités	10	CHF	1'724'822.48	862'411.24					
Avoir	11	+ CHF	6'866'300.01	3'433'150.01					
Placements	12	+ CHF	2'812'660.25	1'406'330.13					
Actifs transitoires	13	+ CHF	7'163'553.58	3'581'776.79					
Patrimoine financier réalisable		= CHF	18'567'336.32	9'283'668.16	18'567'336.32	18'567'336.32	18'567'336.32	18'567'336.32	18'567'336.32
Endettement net (+) / Fortune nette (-)		CHF	7'291'096.79	3'645'548.40	11'907'211.79	15'761'351.79	16'925'251.79	18'661'251.79	22'983'251.79
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)			7'716	7'765	7'814	7'950	8'100	8'200	8'300
Dettes brute – Patrimoine financier réalisable		=	945	469	1'524	1'983	2'090	2'276	2'769
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)									

Valeurs indicatives

I4 < 3'000	5 - endettement faible
3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important
7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important
I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif

B. BOURGEOISIE

Aperçu du compte administratif

Aperçu du compte administratif		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	46'114.79	554'660.00	40'200.00
Revenus financiers	+ CHF	103'022.65	612'300.00	104'650.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	56'907.86	57'640.00	64'450.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	56'907.86	57'640.00	64'450.00
Amortissements ordinaires	- CHF	85'831.00	89'000.00	86'000.00
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	28'923.14	31'360.00	21'550.00
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	18'191.00	35'000.00	25'000.00
Recettes	- CHF	24'360.00	-	-
Investissements nets	= CHF	-	35'000.00	25'000.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	6'169.00	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	56'907.86	57'640.00	64'450.00
Investissements nets	- CHF	-	35'000.00	25'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	6'169.00	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	63'076.86	22'640.00	39'450.00

Le budget 2021 de la Bourgeoisie de Savièse présente des revenus financiers de CHF 104'650 et des charges financières de CHF 40'200 qui font apparaître une marge d'autofinancement de CHF 64'450.

Les charges de fonctionnement n'appellent pas de commentaires particuliers car réduites au minimum nécessaire pour assurer l'exploitation des alpages et autres biens bourgeoisiaux.

Au niveau des recettes, les revenus proviennent essentiellement de la location des biens bourgeoisiaux (alpages, chalets d'alpages et autres biens). A relever qu'un montant de CHF 10'000 a été budgété comme participation au résultat du triage Lienne-Morge, bien qu'à ce jour la question de la répartition du bénéfice soit toujours en suspens.

Les investissements prévus se rapportent à divers travaux d'amélioration des alpages et autres chalets d'alpage selon le programme qui avait été prévu.

Les travaux entrepris pour la mise en valeur du site du Château de la Soie sont comptabilisés directement au niveau du bilan et se présente comme suit :

- Travaux réalisés à ce jour	CHF	825'000
- Subventions versées par la Loterie Romande	CHF	-254'000
- Solde avancé par la Municipalité de Savièse	CHF	571'000
- Travaux prévus en 2021	CHF	120'000
- Solde à financer à fin 2021	CHF	691'000
- Subventions Loterie Romande (solde à recevoir)	CHF	-86'000
- Subventions diverses à recevoir	CHF	-212'500
- Subventions communales 2021	CHF	-200'000
- Solde restant à financer à ce jour	CHF	192'500

En regard des chiffres ci-dessus, la poursuite des travaux prévus dépendra des subventions et dons à obtenir ainsi que du solde de la subvention communale à recevoir.

Plan financier et projection

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Prévisions compte de fonctionnement						
Total des charges financières	46'115	554'660	40'200	41'000	42'000	43'000
Total des revenus financiers	103'023	612'300	104'650	104'000	105'000	106'000
Marge d'autofinancement	56'908	57'640	64'450	63'000	63'000	63'000
Amortissements ordinaires	85'831	89'000	86'000	77'000	69'000	64'000
Amortissements complémentaires	-	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-28'923	-31'360	-21'550	-14'000	-6'000	-1'000
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	18'191	35'000	25'000	25'000	25'000	25'000
Total des recettes	24'360	-	-	-	-	-
Investissements nets	-6'169	35'000	25'000	25'000	25'000	25'000
Financement des investissements						
Report des investissements nets	-6'169	35'000	25'000	25'000	25'000	25'000
Marge d'autofinancement	56'908	57'640	64'450	63'000	63'000	63'000
Excédent (+) découvert (-) de financement	63'077	22'640	39'450	38'000	38'000	38'000
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	-28'923	-31'360	-21'550	-14'000	-6'000	-1'000
Fortune nette	1'277'249	1'245'889	1'224'339	1'210'339	1'204'339	1'203'339
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Modification des engagements						
Excédent (+) insuffisance (-) de financement	63'077	22'640	39'450	38'000	38'000	38'000
Engagements	629'558	606'918	567'468	529'468	491'468	453'468

La Bourgeoisie a entrepris ces dernières années des travaux pour répondre aux nouvelles normes en vigueur pour permettre une production fromagère sur les alpages. Ces travaux assurent ainsi la poursuite de l'exploitation des alpages dans le respect des normes légales.

Une étude est toujours en cours pour valoriser les biens bourgeoisiaux et la planification financière établie est à prendre avec prudence, dans l'attente des conclusions de cette étude et des mesures qui en découleront pour permettre de pérenniser la gestion de ces biens.

Dans l'appréciation des recettes prévues ci-dessus, il n'a pas été tenu compte de l'incidence du produit du DDP à constituer avec la Bourgeoisie dans le cadre du complexe St-Germain-Centre, les montants en question dépendant de l'avancement des travaux.

Le Conseil Communal et Bourgeoisial de Savièse